

CSE INFO PAU MAI-JUIN 2023

1. Prestataires dans les labos

Lors du CSE Pau du 11 Mai, le projet de fusion de 2 labos a été présenté aux élus. Ce rassemblement de 2 services (balayages de fluides en condition labo et en conditions réservoir), sans suppression de poste et avec accompagnement des équipes n'a pas choqué les élus. En revanche, se voir confirmer que ce labo, comme d'autres sur le site, va fonctionner avec toujours plus de prestataires pour faire tourner les expériences laisse perplexe :
Quid du maintien du savoir-faire ?
Quid de la prévention du risque d'un accident ?

Quid de la reconnaissance du métier de technicien labo ?

La Direction apporte toujours les mêmes réponses : laissons faire le job-posting pour pourvoir les postes vacants... La CGT répète que lorsque la solution interne n'a pas été trouvée, la solution passe par l'embauche des prestataires. **La situation s'est dégradée chez les techniciens de laboratoire, cela ressort de l'enquête RPS de Mars. Des actions deviennent urgentes !**

2. Accident du travail

Le CSE du 2 Juin a démarré par une minute HSE sur les blessures avec le joug (machine pour imiter une mêlée de rugby) lors d'une animation. C'est l'occasion pour les élus de rappeler qu'ils doivent être tenus au courant de tout accident du travail et encore plus lorsque l'accident du travail est reconnu comme d'origine professionnelle

par la sécurité sociale. Le code du travail prévoit que les élus ont le droit d'enquêter en cas d'accident grave. Comment juger de la gravité de l'accident si la Direction ne nous informe même pas de sa survenue? Et dans tous les cas, graves ou pas, la CGT réaffirme la nécessité d'être mieux informés pour une meilleure prévention, notamment des accidents liés à des risques RPS. La Direction ne doit pas avoir peur de ce que les élus pourraient découvrir et proposer comme actions de prévention.

3. OneTech – Où en est-on ?

La dernière enquête OneTech (pulse 5) fait ressortir des points négatifs : de nombreux salariés sont pessimistes sur la capacité de OneTech à atteindre son objectif d'être « l'outil » de la transformation de TotalEnergies.

Pour la Direction, cela ira mieux avec le processus de simplification, avec le développement d'« Harmony », et quand le processus d'innovation sera bien en place ; et enfin en continuant « d'accompagner ce changement », terme RH consacré.

Hélas, rien n'est annoncé sur les embauches, ni sur les budgets R&D. La CGT fait remarquer que la Direction prend le problème à l'envers : plutôt qu'une entreprise où la chasse aux RFS phagocyte le temps de travail des salariés, OneTech devrait avoir du budget pour laisser nos spécialistes travailler, pour embaucher sur des postes débutants (et formateurs !)

et pour laisser le temps aux cadres qui changent de métier d'apprendre et d'être accompagnés plutôt que de les mettre en souffrance à cause du stress de l'imputation.

4. Treck

La fin de Treck semble s'être bien passée. Voilà Treck + ! Enfin presque, puisque l'application mobile ne sera pas disponible avant la fin septembre... La CGT fait remarquer que l'outil semble refuser de rassembler les factures en un seul pdf, pas vraiment en adéquation avec les objectifs de simplification...

5. Rapports Services Santé

Les élus rendent des avis positifs sur les bilans 2022 des services santé du CSTJF et du PERL. La CGT s'inquiète tout de même du départ à la retraite de la médecin du travail du PERL et l'absence de visibilité quant à son remplacement.

6. Commission Sport et Loisirs

Le rapporteur CGT de la commission sport et loisirs a présenté la mise à jour du règlement intérieur de cette commission réalisée par l'ensemble de ses membres. Depuis plusieurs mandatures, les sections sportives étaient laissées sans ligne directrice rationnelle et le règlement avait besoin d'un gros coup de jeune pour clarifier et mettre à jour les règles, contrôler le budget et in fine pour aider les nombreuses sections à fonctionner. Quand la CGT prend des responsabilités, elle les mène au bout !

Enquête RPS (Risques Psychosociaux) - Pau

Les résultats de l'enquête spot Eutelmed (Mars 2023) ont été restitués aux élus de la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail). Même s'il n'y a que 33% de répondants, il en ressort des résultats intéressants et significatifs aux dires même d'Eutelmed :

Certaines entités vont mieux

Grâce à la pugnacité des élus, notamment CGT, trois entités qui ont été placées en vigilance en 2022 ont mis en place des actions correctives. Deux entités vont mieux que l'an dernier, la troisième présentant un résultat plus mitigé. La CGT continue d'alerter la Direction grâce au signalement des salariés sur des situations de RPS, car notre objectif est bel et bien une prévention le plus tôt possible pour éviter de voir tant de salariés tomber malades à cause de surcharge de travail, de réorganisations mal gérées, ...

Le nombre de salariés en situation de RPS semble légèrement décliner en ce début 2023, mais ce nombre avait été multiplié par 2 en trois ans, alors la vigilance doit rester de mise !!

De nouvelles entités à risque RPS en 2023

Sans surprise, certains métiers ou certaines entités ressortent comme à risques psychosociaux. Plus surprenant, les résultats font apparaître des entités moins connues des élus, d'où l'intérêt de ce genre d'enquête, même si cela ne fait pas ressortir de manière exhaustive toutes les zones d'attention.

Les élus demandent donc que ces nouvelles entités ou métiers fassent l'objet du processus de vigilance comme pour les 3 entités l'an dernier.

Les apéros chez Babette ou le rugby, c'est bien, mais ce n'est pas comme cela qu'on règle les problèmes de fond !

**PLUS
D'IDÉES
PLUS
DE FORCE**



Merci de ne pas laisser ce tract sur les plateaux de la cantine. Veuillez le jeter dans les poubelles appropriées.



Vous avez des idées ! Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les exprimer.

RIC - Réclamations Individuelles et Collectives (CSE Pau - Juin 2023)

L'accord « Don de jours de repos » prévoit un anonymat du donneur et du receveur pendant une campagne d'appel aux dons. La CGT a tenu à rappeler que cette disposition, qui permet aux salariés de donner des jours de leurs congés pour « aider » des collègues, se fait au détriment de leurs propres jours de repos, dûment mérités. La CGT n'a pas été signataire de cet accord qu'elle estime injuste, car pour elle, l'employeur n'a pas à se décharger sur les salariés pour l'octroi du temps aux aidants.

Un exemple récent a montré que lorsque l'anonymat n'est pas respecté, le système est encore plus injuste. Vivement un accord « Aidants » de haut niveau qui n'obligera pas à solliciter les salariés pour aider les collègues. Cet accord « Aidants » sera négocié cet été et la CGT a des idées !!

Carte AMEX: la Direction confirme le courrier signalant qu'il ne faut pas faire de dépenses personnelles. Pas sûr que les managers qui ont une carte carburant aient les mêmes contraintes...

RESI (Réexamen de Situation Individuelle): La Direction n'aime pas communiquer clairement sur les conditions de recevabilité. Alors la CGT vous les redonne: la dernière AI doit être antérieure à trois ans (avant 31/12/2020) ou la dernière promotion doit être antérieure à cinq ans (avant 31/12/2018) pour passer en commission (non paritaire, hélas...)